



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alerte météo – VIGILANCE ORANGE : Neige-Verglas

Colmar, le 10/02/2021

Le département du Haut-Rhin a été placé en **vigilance ORANGE : neige verglas** par Météo-France depuis **mardi 9 février 2021, à 16h00**. Le département est également placé en **vigilance ORANGE grand froid à partir de minuit**.

Une vigilance particulière est nécessaire car après des chutes de neige faibles mais continues, cet épisode s'accompagnera d'une baisse généralisée et très marquée des températures qui descendront à jusqu'à - 11°C jeudi. Aucun dégel n'est prévu pendant la nuit.

Ces températures associées à un vent sensible de nord-est augmentent le risque de congères et provoqueront une température ressentie pouvant descendre jusqu'à - 18°C.

La formation de verglas ou de plaques de glace pourra également augmenter les risques d'accidents et perturber le réseau routier.

En conséquence, en concertation avec l'ensemble des acteurs, Louis Laugier, préfet du Haut-Rhin, a pris ce jour un arrêté préfectoral pour **suspendre les transports scolaires sur l'ensemble du département pour toute la journée du jeudi 11 février 2021**.

Les écoles ainsi que les établissements scolaires resteront ouverts, les élèves qui se présenteront seront accueillis et pris en charge.

Les mesures suivantes restent en vigueur :

- Interdiction de circuler pour les poids lourds affectés au transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes dans les cols de la Schlucht, du Bonhomme, du Ballon d'Alsace, de Bramont, de Oderen, du Markstein, du Grand Ballon et de Sainte-Marie depuis mardi 9 février 22h00 **et jusqu'à nouvel ordre**.

CONSÉQUENCES POSSIBLES de l'épisode neige-verglas

- Des chutes de neige ou de pluies verglaçantes sont attendues.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité.

Pour votre sécurité, Louis Laugier, Préfet du Haut-Rhin, vous adresse les consignes et recommandations suivantes :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- Privilégiez les transports en commun ;
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès de Bison Futé ;
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer : des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero ; etc.), les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Suivez l'évolution de la situation sur le site Internet de Météo-France :
vigilance.meteofrance.com